



Conseil d'établissement de l'école **Saint-Léon-de-Westmount**
et de l'**Annexe Charlevoix**

Ordre du jour de la rencontre **en présentiel**

2 juin 2022, 17 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Prise des présences et vérification du quorum vérifié, séance débute à 18h

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu des 21 avril 2022 & 26 mai – pièces jointes

ODJ adopté à l'unanimité

compte-rendu des 21 avril 2022 & 26 mai adopté à l'unanimité

3. Questions du public

Présentation de Mme. Lee qui se présentera au CÉ pour remplacer Catherine.

4. Partenaires

4.1 Fondation

William nous présente les montants investis par la fondation dans les projets de l'école. Tous les projets ont été acceptés.

4.2 OPP

5. Service de garde – Mot de Nathalie Meunier

5.1 Il y aura une période d'inscription en début d'année pour les parents qui veulent inscrire d'avant leurs enfants aux sorties ou journées pédagogiques.

Une période d'inscription sera aussi disponible à l'approche de chaque journée comme à l'habitude.

Le SDG aura dès l'année prochaine accès à des frigos pour la conservation de collations de produits frais. Le CÉ aimerait que nous puissions également favoriser l'achat de collations locales et saines.

6. Travaux du Conseil

6.1 Dossiers à adopter ou à approuver

1.1.1 Matériel scolaire et cahiers d'exercices 2022-2023– pièces jointes

Le CÉ tient à féliciter Tania Giroux pour son implication et son travail remarquable sur ce dossier. Le nouveau mode de présentation est clair, ludique et facile à comprendre.

La validation des liste sera faites avec les professeurs et avec l'aide précieuse d'Edwige.

La mise en place du système pour générer les listes automatiquement sera effectif l'année prochaine.

1.1.2 Résolution de transfert du Fonds 4 au Fonds 9 - pièce jointe

La direction demande au CÉ d'autoriser un transfert du Fond 4 pour un montant de 6000\$ afin de rembourser les frais de fournitures impayés par des parents récalcitrant.

Cette procédure ne réponds pas aux orientations laissées par les parents qui avaient ammassés ces sommes avant la création de la fondation. La consigne est que cet argent doit servir à financer des projets au bénéfice de tous les élèves.

De plus, nous aimerions savoir qu'est ce qui a été fait à ce jour pour récupérer cet argent.

Considérant qu'un débalancement au budget de 6000\$ pourrait couter à l'école la coupe du poste de Nicole, essentielle au bon fonctionnement administratif nous pouvons argumenter que dans la balance c'est tous les enfants qui en bénéficient.

Devant le mécontentement de plusieurs membres nous passons au vote à main levée.

Proposition : Afin de pouvoir rembourser l'école pour les frais de fournitures impayés, le CÉ autorise le transfert d'un montant qui sera confirmé par la direction d'ici la fin de l'année, après des appels aux parents fautifs et pour un maximum de 6000\$.

Il est aussi entendu que l'année prochaine, un bilan des frais non payés devra être partagé au CÉ et que le CÉ pourra sensibiliser les parents à l'importance de payés ces frais dès le début de l'année.

Proposé par Delphine Léouffre

Appuyé par Edwige Nicolas.

Vote Pour 5

Vote contre 1

Vote abstention 4

Proposition adopté à la majorité

PROPOSITION CADUQUE EN DATE DU 23 JUIN 2022 CAR LES SOMMES ONT ÉTÉ SUFFISAMMENT RÉCUPÉRÉES POUR QUE L'ÉCOLE ENDOSSE LE DÉFICIT CAUSÉ.

1. Informations variées

1.1 Rencontres de parents pour 2022-2023 se fera entièrement en personne pour la première rencontre. La deuxième pourra se faire selon les besoins en personne ou en ligne.

1.2 Bilan des mandats des membres parents et futures élections à préparer

Ont siégé cette année :

Parent	Mandat	Statut	Poste
William Nahorniak	2021-2023	Reste en poste	Poste membre parents
Delphine Léouffre	2021-2023	Reste en poste	Poste membre parents
Catherine Dong	2021-2023	Départ	Poste membre parents 1 an à combler
David Agra Martínez	2020-2022	Se représente	Poste membre parents 2 ans à combler
Tania Giroux	2020-2022 (2020-2021 V. Durocher)	Se représente	Poste membre parents 2 ans à combler
Gloria Rosado	2020-2022	Se représente	Poste membre parents 2 ans à combler
Mauricio Garzon	2021-2022	Départ	Poste membre substitut 1 an à combler
Rita Bekoin	2021-2022	Se représente	Poste membre substitut 1 an à combler
Selima Ladari	2021-2022	Se représente	Poste membre substitut 1 an à combler

*

1.3 Séances du CÉ 2022-2023 en TEAMS ou en présentiel? principalement en TEAMS avec des rencontres en personne au besoin

1.4 Bilan des travaux pour l'été

Les travaux devraient être finis mais ceux de la cour pourrait déborder en septembre.

2. Varia

Levée de la séance:

Résolution adoptée par courriel le 23 juin 2022, aucune objection formulée.

Transmise à Aubin Line, Caron Julie, David Agra Martínez, Décarie Viviane, Gendron Myriam, Iona Cathy , Mauricio Garzon, Meunier Nathalie, Nicolas Edwige, Rita Bekoin, Gloria Rosado, Selima Iadari, Tania Giroux, William Nahorniak et Dion Éric

Bonjour cher membre du CÉ,

Il appert qu'à notre dernière rencontre nous avons omis officiellement approuvé la résolution autorisant le montant transféré du fond 4 au fond 9 pour la Fondation. Quand est venu le sujet des frais impayés, nous avons sauté cette étape.

Sachez également que la résolution sur l'usage du fond 4 pour le remboursement des frais impayés par les parents ne sera finalement pas utilisée car le recouvrement a porté fruit et l'école a été en mesure de récupérer la majorité des fonds. J'en ferai mention au PV.

Voici donc la résolution adoptée, qui ne concerne que les dépenses de la fondation pour les projets.

Objet : Résolution de transfert d'une somme du fonds 4 au fonds 9

Afin de pouvoir défrayer les sommes engagées par l'école dans des projets financés par la Fondation, il est demandé au Conseil d'établissement d'autoriser le transfert d'un montant de 58 000 \$ du Fonds 4 au fonds 9.

Le montant de 58 000\$ correspond à ce que la fondation déposera dans le fond 4 pour financer les projets qu'ils ont retenus et qui sont à leur tour payés à l'aide du fond 9.

Si vous avez des objections, vous m'en ferez part.

Encore une fois, navrée pour cet oubli.

Eric, je l'attache ici pour que vous puissiez la transmettre au CSS.

Je vous souhaite à tous de belles vacances,

Delphine